

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

### L'ÉNERGIE—LES CONSÉQUENCES DE L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES DROITS DES PROVINCES

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Selon le paragraphe 92 a) de la constitution, il est clair que les provinces disposent des droits de propriété sur les richesses naturelles, y compris les ressources énergétiques. Ces droits englobent celui de déterminer la cadence de mise en valeur, de production et de commercialisation d'une richesse naturelle. Selon les termes de l'entente commerciale, le Canada ne doit imposer aucune restriction quantitative sur les exportations d'énergie. Il est prévu à la page 35 de l'entente que le Canada va prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer aux États-Unis un accès permanent et complet.

Le vice-premier ministre peut-il confirmer que l'entente vise à supprimer des droits provinciaux en matière de richesses naturelles et que le consentement des provinces est nécessaire pour que cette entente ait quelque validité devant la loi?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor):** Je réponds par un non catégorique, monsieur le Président.

**M. Fulton:** Voilà qui est intéressant, monsieur le Président.

### L'ACCÈS À L'ESSENCE

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire est également destinée au vice-premier ministre.

Comment le gouvernement fédéral peut-il promettre aux États-Unis par cet accord l'accès proportionnel en cas de pénurie? Je me permets de bien expliquer ce que cela veut dire. Lorsque viendra la prochaine crise pétrolière, et elle viendra aussi certainement que le lever du soleil, l'automobiliste de Prince Rupert ou de Montréal, à qui l'on dira que l'accès à l'essence est restreint et qui ne pourra pas faire le plein, saura que les automobilistes au sud de la frontière font le plein d'essence canadienne. Dites-moi donc quelle foutue entente nous avons conclue là?

**M. le Président:** Je souhaite que les députés puissent modérer leurs transports. Puis-je inviter le vice-premier ministre à résister à la tentation de répliquer sur le même ton?

**M. Broadbent:** C'est le genre d'entente que le Mexique ne signerait pas.

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, avant que le député ne se mette à me lancer des gros mots, il aurait peut-être intérêt à se renseigner un peu sur les questions énergétiques. Je sais qu'il est nouveau comme porte-parole.

**Une voix:** On a congédié son prédécesseur.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Mazankowski:** La meilleure façon pour moi de répondre au député consiste à citer un sénateur de l'ouest du pays, le sénateur Olson qui, selon moi, a bien saisi la portée des dispositions de l'entente sur le libre-échange qui portent sur l'énergie. Avec la permission de la Chambre, je vais le citer car je crois que ses propos apportent un élément d'objectivité au débat.

## Questions orales

Voici ce qu'a dit l'honorable sénateur: «Nous étions déjà engagés à partager avec les États-Unis. Nous nous sommes engagés à partager nos ressources énergétiques, et notamment nos ressources pétrolières, avec les États-Unis depuis 1974, en cas de pénurie. Il n'y a rien de nouveau là-dedans. Je sais très bien également, tout comme le leader du gouvernement, que si nous étions dans une situation grave de pénurie qui rendait nécessaire un partage de notre gaz naturel avec les consommateurs des États-Unis, nous y consentirions. De toute manière, cela va de soi. Alors, qu'y a-t-il là de si renversant? J'ai lu l'accord et je n'y vois rien qui va plus loin que la situation dans laquelle nous nous trouvons déjà».

### LA CONSULTATION DES PROVINCES

**M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Malgré tout le respect que je dois au vice-premier ministre et au sénateur, j'estime qu'ils ont tort tous les deux.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. MacLellan:** Les premiers ministres de l'Ontario, du Manitoba, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve ont tous déclaré que, avant de signer l'accord sur le libre-échange, les provinces n'avaient pas été sérieusement consultées à propos de la question de l'énergie.

Pourquoi le gouvernement a-t-il dit, au sujet de questions aussi importantes que l'accès sans entrave à nos réserves d'énergie, qu'il consentirait au partage proportionnel de nos ressources? Pourquoi le gouvernement fédéral n'en a-t-il pas discuté avec les provinces? A tout le moins, pourquoi ne leur a-t-il pas signalé que la question avait été abordée au cours des négociations?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, je croyais avoir répondu à cette question hier. Pour compléter ma réponse d'hier, je signale que le commissaire adjoint au commerce aurait déclaré hier soir, lors du journal télévisé du réseau anglais de Radio Canada, que, en fait, il avait lui-même organisé les séances d'information sur le dossier de l'énergie. Le premier ministre Devine a déclaré: «La question de l'énergie a toujours été négociable, car elle fait l'objet d'échanges très importants, et il est tout simplement faux de prétendre que le pétrole et le gaz n'étaient pas négociables, ou encore qu'ils n'ont pas été abordés lors des négociations».

**M. MacLellan:** Monsieur le Président, il y a toute une différence entre ce genre de questions, qu'on aborde dans l'accord de libre-échange conclu avec les États-Unis, et le remplacement d'un carburateur de voiture. Je parle de questions de fond. De toute évidence, les Américains tenaient à insérer ce genre de disposition dans l'accord de libre-échange.

### LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys):** Comment se fait-il que le gouvernement disposait d'un programme énergétique secret lorsqu'il a signé l'entente sur le libre-échange, à l'insu de tout le monde, et sans avoir consulté aucun parti?